

INSTANCES DE RÉGULATION FRANCOPHONES

# La diversité culturelle et linguistique au cœur des débats

**Exposé sur le thème "Echange d'expériences : régulation opérationnelle de la diversité culturelle et linguistique".**

Les travaux de la 1<sup>re</sup> conférence des présidents d'instances de régulation francophones se sont poursuivis lundi à Marrakech avec l'examen de nombre de questions ayant trait à la régulation audiovisuelle, à la diversité culturelle et linguistique ou encore à la diversité et au pluralisme du paysage de l'audiovisuel. Dans son exposé sur le thème "Echange d'expériences : régulation opérationnelle de la diversité culturelle et linguistique : le cas de l'audiovisuel marocain", Ahmed Ghazali, président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), a mis l'accent sur les différents aspects de la diversité au Maroc, à savoir la diversité géographique, celle des bassins de vie, la diversité linguistique et celle générationnelle, faisant savoir que le Maroc est une société multiculturelle. Et de poursuivre que grâce notamment à l'interaction régulière et constante des Marocains du monde avec leur pays d'origine, les échanges culturels contribuent à une plus grande

multiculturalité, particulièrement au sein des nouvelles générations. M. Ghazali a indiqué, en outre, que le brassage des populations et cultures et leur répartition dans le territoire font que la question de la diversité culturelle au Maroc ne se pose pas en termes de minorités ethniques, rappelant qu'il n'existe pas de ce fait de textes spéciaux sur le droit des minorités nationales. Il a estimé également que dans une expérience telle l'expérience audiovisuelle marocaine, la régulation demeure de ce fait un atout pour la préservation et la promotion de la diversité culturelle et linguistique, notant qu'un effort constant demeure à fournir, notamment pour suivre la réalité dynamique (évolution des concepts, changements des pratiques, transformation des modes de consommation) et contribuer à lutter contre la standardisation (globalisation, identité dominante).

Fayçal Laraïchi, président du pôle audiovisuel public, a rappelé, dans son exposé sur "La diversité culturelle et linguistique dans le cadre des missions de service public : témoignage d'un opérateur public de communication audiovisuelle", que le Maroc dispose actuellement de nombre de chaînes de télévision, notamment des chaînes spécialisées dans les domaines religieux, sportif, outre la chaîne de Laâyoune. ■ MAP



# Instances de régulation francophones

## La diversité culturelle et linguistique au cœur des débats

**Les** travaux de la 1ère conférence des présidents d'instances de régulation francophones se sont poursuivis lundi à Marrakech avec l'examen de nombre de questions ayant trait à la régulation audiovisuelle, à la diversité culturelle et linguistique ou encore à la diversité et au pluralisme du paysage de l'audiovisuel.

Dans son exposé sur le thème «échange d'expériences: régulation opérationnelle de la diversité culturelle et linguistique: le cas de l'audiovisuel marocain», M. Ahmed Ghazali, président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), a mis l'accent sur les différents aspects de la diversité au Maroc, à savoir la diversité géographique, celle des bassins de vie, la diversité linguistique et celle générationnelle, faisant savoir que le Maroc est une société multiculturelle.

Et de poursuivre que grâce notamment à l'interaction régulière et constante des Marocains du monde avec leur pays d'origine, les échanges culturels contribuent à une plus grande multiculturalité, particulièrement au sein des nouvelles générations.

M. Ghazali a indiqué, en outre, que le brassage des populations et cultures et leur répartition dans le territoire fait que la question de la diversité culturelle au Maroc ne se pose pas en termes de minorités ethniques, rappelant qu'il n'existe pas de ce fait de textes spéciaux sur le droit des minorités nationales.

Il a estimé également que dans une expérience telle l'expérience audiovisuelle marocaine, la régulation demeure de ce fait un atout pour la préservation et la promotion de la diversité culturelle et linguistique, notant qu'un effort constant demeure à fournir, notamment pour suivre la réalité dynamique (évolution des concepts, changements des pratiques, transformation des modes de consommation) et contribuer à lutter contre la standardisation (globalisation, identité dominante).

M. Fayçal Laraïchi, président du pôle audiovisuel public, a rappelé, dans son exposé sur «la diversité culturelle et linguistique dans le cadre des missions de service public : témoignage d'un opérateur public de communication audiovisuelle », que le Maroc dispose actuellement de nombre de chaînes de télévision, notamment des chaînes spécialisés dans les domaines religieux, sportif, outre la chaîne de Lâayoune.

Et de poursuivre que le Royaume possède aussi une multitude de chaînes radio qui ont placé la diversité culturelle, caractérisant le Maroc, au centre de leurs pré-occupations.

Toutes ces chaînes, a-t-il précisé, disposent d'une grille de programmes de nature à consolider cette diversité culturelle, outre le fait qu'elles diffusent leurs programmes en plusieurs langues comme l'arabe, le français, l'espagnol et les trois dialectes amazigh, faisant savoir que vers la fin de l'année en cours, il sera procédé au lancement d'une chaîne amazighe qui diffusera la culture berbère et qui veillera à maintenir l'équilibre entre les trois dialectes amazighs.

«Il s'agit pour nous de créer une chaîne générale pour mettre en avant la culture amazigh», a-t-il dit.

L'assistance a été également conviée à suivre un exposé sur « les outils permettant de garantir la diversité et le pluralisme du paysage audiovisuel » animé par Jean-François Furnémont, directeur général du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (Belgique).

Initiée par la HACA et le Réseau Francophone de Régulation des Médias (RE-FRAM), cette conférence de deux jours arborera plusieurs thèmes tels que le «Renforcement des capacités de régulation des régulateurs francophones », «Echange d'expériences : régulation opérationnelle de la diversité culturelle et linguistique» .

1ère Conférence des présidents d'instances de régulation francophones

## La diversité culturelle et linguistique au cœur des débats

Ahmed Ghazali, président de la HACA, a mis l'accent sur les aspects de la diversité au Maroc lors de la 1ère Conférence des présidents d'instances de régulation tenue lundi 16 novembre à Marrakech.

MAP

Les travaux de la 1ère Conférence des présidents d'instances de régulation francophones se sont poursuivis lundi à Marrakech avec l'examen de nombre de questions ayant trait à la régulation audiovisuelle, à la diversité culturelle et linguistique ou encore à la diversité et au pluralisme du paysage de l'audiovisuel. Dans son exposé sur le thème «Échange d'expériences : régulation opérationnelle de la diver-



• Ahmed Ghazali.

sité culturelle et linguistique : le cas de l'audiovisuel marocain» : Ahmed Ghazali, président de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), a mis l'accent sur les différents aspects de la diversité au Maroc, à savoir la diversité géographique, celle des bassins de vie, la diversité linguistique et celle générationnelle, faisant savoir que le Maroc est une société multiculturelle. Et de poursuivre que grâce notamment à l'interaction régulière et constante des Marocains du monde avec leur pays d'origine, les échanges culturels contribuent à une plus grande multiculturalité, particulièrement au sein des nouvelles générations. M. Ghazali a indiqué, en outre, que le brassage des populations et cultures et leur répartition dans le territoire fait que la question de la diversité culturelle au Maroc ne se pose pas en termes de minorités ethniques. ■